ÉTUDE

SUR

LES FOIRES DE GENÈVE

PENDANT LE XV° SIÈCLE

PAR

Frédéric BOREL

INTRODUCTION

CHAPITRE I

- § I. Abrégé de l'histoire politique de Genève au xv° siècle.

 Les tentatives armées des comtes de Savoie pendant les xiu° et xiv° siècles se changent en menées sourdes pendant le xv° siècle. Inutilité de leurs efforts. Ils placent des créatures à eux sur le siège épiscopal de Genève. Sacrifices faits par les Genevois pour conserver leur indépendance.
- § II. Gouvernement de Genève. L'évêque. Ses officiers, leurs attributions. La communauté. Ses privilèges. Son organisation. Ses magistrats.

CHAPITRE II

Origine et historique des foires. — Genève ville commerçante dès l'époque romaine. — Première mention des foires

en 1262. — Facilités accordées au commerce jusqu'au xve siècle. — Le Dauphin Charles octroie deux foires à Lyon (1419). — Confirmations de cet octroi : 1443, 1445, 1454, 1457, 1461. — Rivalité de Genève et de Lyon. — Année 1462. Le duc de Savoie, par vengeance, se concerte avec Louis XI pour ruiner les foires de Genève. — Ordonnances de Louis XI des 18 mars et 25 octobre 1462. — Efforts faits par Genève pour recouvrer ses foires. — Ambassades et dons gratuits aux Ducs, aux Évêques, etc. — Ambassade des Ligues à Louis XI (9 nov. 1463). — Sauf-conduits des ducs de Savoie en faveur de Genève. - Marques de l'intérêt porté à Genève par divers princes. — Assemblée de Montluel (1467). — Louis XI refuse de ratifier l'accord. — Lettres de Charles VIII en faveur de la liberté du commerce (24 février 1484 et 29 juin 1489). — Leur révocation (1492). — Les ordonnances de Louis XI ne sont pas la seule cause de la décadence des foires de Genève.

CHAPITRE III

- § I. Organisation des foires. Époques, nombre et durée des foires. — Proclamation des foires. — Police. — Style du Vidomnat. — Bâtiments affectés au commerce : hauts bancs, halles. — Maîtres des halles, leurs attributions, leur nomination. — Ports. — Maîtres des halles au xy° siècle.
- § II. Marchands fréquentant les foires. Pays représentés aux foires. Genève grand entrepôt de commerce. Position faite aux marchands. Privilèges des citoyens. Hôtelleries et auberges. Influence des ordonnances de 1462. Compagnies de commerce : Italie, Allemagne, Espagne, France. Lettres de marque, leur cause et leur but politique et commercial, leur multiplicité. Condition des Juifs. Lombards et banquiers.

§ III. Marchandises apportées aux foires. — Leur diversité. — Tissus. — Armes et métaux. — Mercerie et épices. — Céréales. — Bétail. — Vin. — Bois. — Marchandises diverses. — Sel — Moyens de transport. — Comparaison de la quantité des marchandises apportées aux foires avant et après les ordonnances de 1462.

§ IV. Industries genevoises. — Exiguïté du territoire de Genève, partant, importation obligée de l'or, de l'argent, du fer, etc.; nécessité pour Genève d'ajouter par la main-d'œuvre une plus-value aux matières premières. — Soie. — Papier. — Orfèvrerie. — Peinture, enluminure, gravure. — Sculpture. — Peinture sur verre. — Imprimerie. — Usines. — Confréries. — Commerce.

CHAPITRE IV

§ I. Routes suivies par les marchands. — Voies romaines. — Simplon. — Les Clées et Sainte-Croix. — Petit Saint-Bernard. — Grand Saint-Bernard. — Mont Cenis. — Route par le Pont de Beauvoisin et Desingy. — Par le Rhône. — De Lyon par Virieu, Seyssel et Desingy. — De Bourg par Nantua et la Cluse. — Route venant du pays des Ligues et de l'Allemagne centrale. — Routes charrières et routes à mulet. — Difficultés des transports. — Nouvelles voies suivies par le commerce après 1462.

§ II. Péages perçus sur les routes. — Péages, revenu important pour les ducs de Savoie.

Jura. — Gex. — Vuitebœuf. — Trêlex. — Arsin. — Bussy. — Les Clées. — Lignerolles. — Boytisberg.

Plaine. - Morges. - Nyon.

Alpes. — (Simplon). Brigue. — Sion. — Vertroz. — Riddes. — (Grand Saint-Bernard, Petit Saint-Bernard). Verceil. — Ivrée. — Bard. — Saint-Rémy d'Aoste. —

Martigny. — Saint-Maurice. — Villeneuve de Chillon. — (Mont Cenis). Turin. — Avigliana. — Suze. — Pont d'Hermillon. — La Chambre. — Aiguebelle. — Montmellian.

Bresse et Bugey. — Pont de Beauvoisin. — Rumilly. — Desingy. — Chanaz. — Seyssel. — Miribel. — Pérouges. — Virieu. — Pierre-Châtel. — Bourg. — Givorge. — Saint-Germain. — Léaz.

Chablais. — Saint-Pol.

Faucigny. — Bonne.

Genevois. — Cruseilles. — Ternier.

Genève. — Pont d'Arve. — Pont du Rhône.

CHAPITRE V

§ I. Monnaies, poids et mesures. — Monnaies. — Genève n'avait comme monnaie que les monnaies d'appoint. — Tentatives des évêques de battre monnaie en vertu de leurs droits régaliens. — Évaluation des monnaies en usage à Genève au xv° siècle. — Monnaies de Genevois. — Tableau de la valeur des monnaies en 1468. — Équipollence des monnaies au xv° siècle.

Poids. — Quintal. — Livre (15 et 18 onces). — Marc.

Mesures. — Tonneau. — Bossette. — Muids. — Setier.

— Asnée. — Bichet. — Coupe ou octave. — Coupon. —
Pot. — Navée. — Sapine. — Somée. — Larier. — Chèvre.

— Aune et quart d'aune. — Tableau du prix du vin au xv° siècle. — Tableau du prix de diverses denrées en 1462.

§ II. Revenu des foires. — Péage du pont d'Arve, — du pont du Rhône, — sur le lac. — Leydes. — Droits de halle, de charriage, de ruage et de rivage. — Courtage. — Gribelage des épices. — Tableau du revenu des halles au xv° siècle. — Tableau du revenu du gribelage au xv° siècle.

CHAPITRE VI

§ I. Tableau des foires et marchés du diocèse de Genève.

— Marché de Genève. — Décanat d'Allinges. — Décanat d'Annecy. — Décanat d'Annemasse. — Décanat d'Aubonne. — Décanat de Ceysérieu. — Décanat de Rumilly. — Décanat de Sallanches. — Décanat de Vuillonnex.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

CARTE DU DIOCÈSE DE GENÈVE.

Chaque élève publiera les positions de sa thèse sous sa responsabilité personnelle.

(Règlement du 2 février 1866, art. 9.)

